

57^e CONSEIL DIRECTEUR

71^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 30 septembre au 4 octobre 2019

CD57/DIV/1
4 octobre 2019
Original: anglais

DÉCISIONS

CD57(D1): Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs

Conformément à l'article 31 du Règlement intérieur du Conseil directeur, le Conseil a nommé le Honduras, Saint-Vincent-et-Grenadines et le Suriname comme membres de la Commission de vérification des pouvoirs.

(Première réunion, 30 septembre 2019)

CD57(D2): Élection du Bureau

Conformément à l'article 16 du Règlement intérieur du Conseil directeur, le Conseil a élu le Costa Rica comme Président, la Jamaïque et le Paraguay comme Vice-présidents et la République dominicaine comme Rapporteur du 57^e Conseil directeur.

(Première réunion, 30 septembre 2019)

CD57(D3): Constitution de la Commission générale

Conformément à l'article 32 du Règlement intérieur, le Conseil a nommé Cuba, El Salvador et les États-Unis d'Amérique comme membres de la Commission générale.

(Première réunion, 30 septembre 2019)

CD57(D4): Adoption de l'ordre du jour

Conformément à l'article 10 du Règlement intérieur du Conseil directeur, le Conseil a adopté l'ordre du jour soumis par la Directrice (document CD57/1, Rev. 1), avec une modification : l'ajout d'un point intitulé « Effets potentiels de la sargasse sur la santé ».

(Première réunion, 30 septembre 2019)